



SESSION DU 17 juin 2021

ÉTHIQUE – DÉONTOLOGIE et CoViD-19

Webinaire

Les soignants dans la lutte contre la CoVID

Soutien médico-psychologique et questionnement éthique

Agnès LORVELLEC, Émeric SAGUIN

HIA BEGIN, 69, Av de Paris, 93163 Saint-Mandé

Rédacteur correspondant : A. Lorvellec marie-agnes.lorvellec@intradef.gouv.fr

Au printemps 2020, l'émergence de la pandémie à SARS CoVID 19 a rapidement mobilisé et mis à l'épreuve de leur résistance les personnels hospitaliers justifiant la mise en place à leur profit d'un soutien médico-psychologique. L'impact, à l'automne 2020, d'une "seconde vague" a créé une situation nouvelle. A la mobilisation initialement galvanisée par l'effet de crise succédait un essoufflement, une lassitude, une usure des soignants.

Les acteurs de la santé mentale se sont trouvés confrontés à la nécessité de se repositionner pour une prise en compte des équipes éprouvées par un effort impossible à assumer autrement que collectivement, sans pour autant oublier les individus éprouvés dans toute la singularité de leurs propres ressources. Pour faire face à cette problématique, une consultation a été ouverte spécialement pour les soignants en difficulté, une cellule éthique de soutien mise en place mais également un dispositif mobile destiné à rencontrer équipes et individus sur leur lieu de travail a été déployé. Tout cela a été complété d'une évaluation de la souffrance au travail par auto questionnaire.

Cette approche à la fois individuelle et collective, diachronique comme synchronique, permet d'observer le fonctionnement de l'individu au sein du groupe avec les effets protecteurs que celui-ci peut avoir mais aussi parfois délétères. L'abord par la focale du groupe peut permettre un repérage précoce des signes individuels de souffrance psychique, mais l'approche individuelle peut également permettre la mise en évidence d'un dysfonctionnement collectif.

A partir de l'usage du concept de charge mentale, nous nous proposons de réfléchir aux questions éthiques auxquelles peut être confronté le psy témoin des interactions complexes groupe / individus notamment en situation de crise sanitaire et des tensions qui peuvent en découler. Comment promouvoir l'hygiène mentale d'un collectif soumis à des impératifs opérationnels exceptionnels tout en gardant une liberté d'intervention vis-à-vis d'individus proches de leur point de rupture, cela sans fragiliser l'ensemble du dispositif ? Jusqu'où est-il acceptable de faire passer l'intérêt supposé du collectif avant celui de l'individu ?